

FAMILLE KAPINGA MULUME

COMMUNIQUE DE PRESSE

DÉMENTI RELATIF AUX AFFIRMATIONS DU PORTE-PAROLE DU GOUVERNEMENT DE LA RD CONGO, MONSIEUR LAMBERT MENDE OMALANGA

La Famille KAPINGA MULUME tient à apporter un démenti formel aux déclarations mensongères, humiliantes et insultantes faites au micro d'Actualité.cd, ce jeudi 07 juin 2018, par Monsieur Lambert MENDE OMALANGA, porte-parole du gouvernement de la RD Congo, à la suite de l'intervention du juge Jacques MBUYI LUKASU diffusée sur les antennes de France 24, le mercredi 6 juin 2018. (<https://actualite.cd/2018/06/07/rdc-mende-se-dit-degoute-par-les-accusations-du-juge-mbuyi-contre-joseph-kabila/>)

Elle regrette profondément la légèreté notoire avec laquelle ce membre du gouvernement traite une affaire aussi sérieuse qu'un acte criminel d'une rare cruauté ayant laissé des traces indélébiles dans l'essence et l'existence physique, morale, psychologique, physiologique d'un être humain, un père et un membre d'une famille nombreuse, un haut magistrat, une personne ressource de la république : « dégoût » et « fake new », voilà le mot et l'expression banalisante qui confirment autant l'irresponsabilité et l'indifférence que la haine, l'insouciance et la furie du porte-parole du gouvernement de la RD Congo de savoir en vie et libre d'expression, le juge Jacques MBUYI LUKASU.

Pour rappel, c'est dans la nuit du 18 au 19 juillet 2017, la veille du prononcé du jugement en appel, au Tribunal de grande instance de Lubumbashi, sur la condamnation de Moïse KATUMBI, dans une affaire de spoliation, que le magistrat Jacques MBUYI LUKASU, un des juges dans cette affaire, a été victime, à domicile à Lubumbashi, d'une agression à main armée au cours de laquelle, en face de ses assaillants – tous en tenue de la Garde présidentielle - distants d'environ 2 mètres, il avait été criblé de cinq (5) balles en dehors de huit (8) autres l'ayant manqué en impactant considérablement les murs de la maison et en traumatisant à un degré incommensurable tous les membres de sa famille dont des mineurs.

Après un bref internement à l'hôpital du Cinquantenaire de Lubumbashi sans perspective de prise en charge adéquate, sur proposition de la famille et grâce à une signalée assistance des Ongs internationales de droits humains, le juge Jacques MBUYI LUKASU a été transféré, le 23 juillet 2017, par un avion médicalisé vers Johannesburg,

en Afrique du Sud, à Netcare Milpark Hospital où il a pu survivre de ses blessures pour réintégrer sa famille, après plus de 10 mois de soins intenses et spécialisés.

Par ailleurs, Contrairement aux affirmations de Monsieur Lambert MENDE OMALANGA, le gouvernement de la RD Congo n'a engagé aucun rond et pas un seul franc congolais pour soigner en RD Congo, évacuer vers l'Afrique du sud, faire revenir à la vie et à la famille le juge Jacques MBUYI LUKASU.

Somme toute, la famille KAPINGA MULUME tient une conférence de presse à Verdun/Montréal au Québec, ce dimanche 10 juin 2018, au cours de laquelle elle fixera l'opinion tant nationale qu'internationale sur les faits entourant l'agression criminelle du juge MBUYI LUKASU et la suite y réservée.

Le juge Jacques MBUYI LUKASU est deuxième de la famille KAPINGA MULUME

Fait à Verdun, le 08 juin 2018

Pour la Famille KAPINGA MULUME

Claude KAZADI LUBATSHI

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'C. K. L.', with a horizontal line underneath.

Porte-parole

Contact : +1 438-832-2308